

SOMMAIRE

4

LE DIAGNOSTIC

Portrait énergétique du Sud Luberon
Empreinte carbone du territoire

8

LA STRATÉGIE

Les objectifs stratégiques
à l'horizon 2030

10

LE PLAN D' ACTIONS

27 actions
Plus de 40 projets d'ici 2030 !

17

QUELQUES REPÈRES

Pour comprendre
À quoi correspond 1 tonne de CO₂
Ce que représente 1 kWh

18

L'AGENDA

Le Plan Climat 2020 / 2026

19

TEMPS FORTS

Réunion publique et ateliers

PARTENAIRES

Acteurs à nos côtés

20

FOCUS

La concertation :
une démarche co-construite
La mutualisation :
une collaboration inédite

22

LEXIQUE

Mettons-nous d'accord sur les termes

Les 16 communes de COTELUB

ANSOUIS
LA BASTIDE DES JOURDANS
LA BASTIDONNE
BEAUMONT DE PERTUIS
CABRIÈRES D'AIGUES
CADENET
CUCURON
GRAMBOIS

MIRABEAU
LA MOTTE D'AIGUES
PEYPIN D'AIGUES
SAINT MARTIN DE LA BRASQUE
SANNES
LA TOUR D'AIGUES
VILLELAURE
VITROLLES EN LUBERON



PCAET

Qu'est-ce que c'est ?

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est un outil de planification qui a pour but d'atténuer et de s'adapter au changement climatique, de maîtriser la consommation d'énergie et de développer les énergies renouvelables.

Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants se sont vus confier l'élaboration des plans climat et sont devenus le maillon essentiel à l'échelle locale pour mener à bien la transition énergétique dans les territoires.

La Loi pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte (LTECV) du 18 août 2015 et le décret relatif à l'élaboration des Plans Climat Air Énergie Territoriaux du 28 juin 2016), en définissent le cadre réglementaire.

La Communauté Territoriale Sud Luberon (COTELUB), en accord avec la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), s'est engagée sur 4 enjeux essentiels :

- 1 La lutte contre le réchauffement climatique et les pollutions de l'air.
- 2 L'adaptation au changement climatique.
- 3 Le développement de l'économie locale et circulaire.
- 4 L'action de l'ensemble des acteurs du territoire.

S'engager dans la transition énergétique c'est,

- Améliorer la qualité de vie et la santé des habitants du territoire.
- Réaliser des économies et générer de nouvelles sources de revenus non délocalisables.
- Offrir de nouvelles opportunités de développement économique.

Le PCAET comprend 4 documents principaux

LE DIAGNOSTIC dresse l'état des lieux du territoire en matière d'émissions de gaz à effet de serre, de polluants atmosphériques et de production d'énergies.

Il s'intéresse également aux potentiels de diminution des gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques ainsi qu'à l'augmentation de la production des Énergies Renouvelables (ENR).

LA STRATÉGIE définit la trajectoire énergétique du territoire.

Il s'agit de la courbe de la consommation d'énergies et celle de la production d'énergies renouvelables.

LE PLAN D'ACTIONS répond de manière opérationnelle aux enjeux soulevés dans le diagnostic et aux exigences de la trajectoire énergétique choisie dans la stratégie.

Il est constitué d'actions concrètes, elles-mêmes déclinées en différents projets.

Ces projets sont menés en partenariat avec de nombreux partenaires territoriaux (des acteurs institutionnels ou socio-économiques, associations, organismes publics, syndicats, etc.) et pilotés par COTELUB.

L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

est une démarche méthodologique et réglementaire menée dès le début et tout au long de l'élaboration du PCAET. Elle donne lieu à un « rapport sur les incidences environnementales » permettant de mesurer l'impact des actions du PCAET sur l'environnement.

LE DIAGNOSTIC

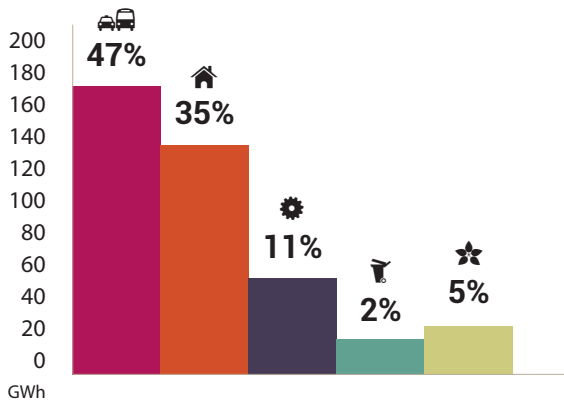
Portrait énergétique du Sud Luberon

Combien et quel type d'énergie consommons-nous ?

387 Gigawattheure (GWh) soit 0,3 % de ce qui est consommé par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Notre territoire représente environ 0,49% de la population régionale. Source Base de données CIGALE-ATMO SUD

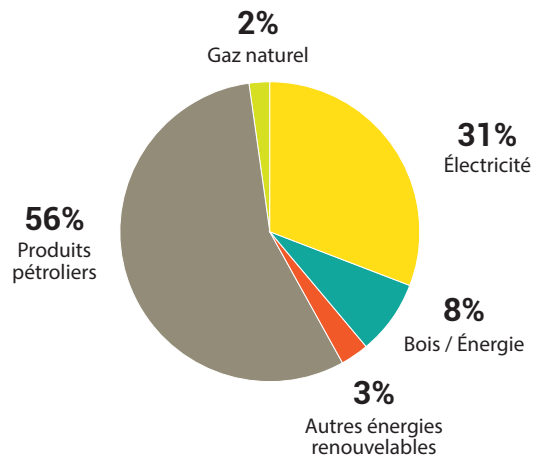
Consommations d'énergies par secteur d'activité



- Transport routier
- Résidentiel
- Tertiaire
- Indus. / déchet
- Agri / Sylviculture

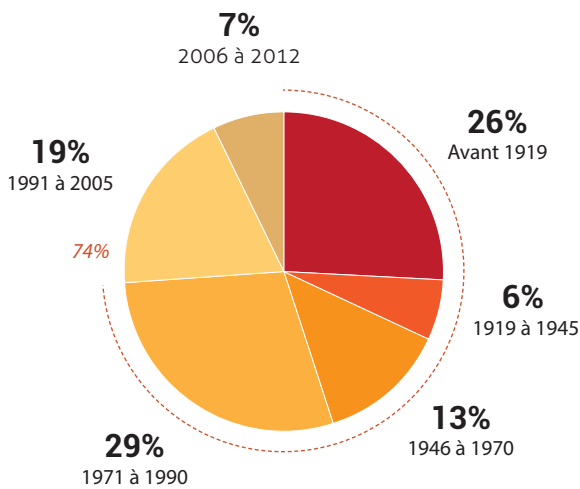
La majorité de l'énergie consommée sur le territoire sert au **déplacement des personnes et des marchandises (47 %)** et au **chauffage/climatisation des logements (35 %)**.

Types d'énergies utilisées par le territoire



La moitié de l'énergie que nous consommons provient des **produits pétroliers** émetteurs de gaz à effet de serre responsables du changement climatique.

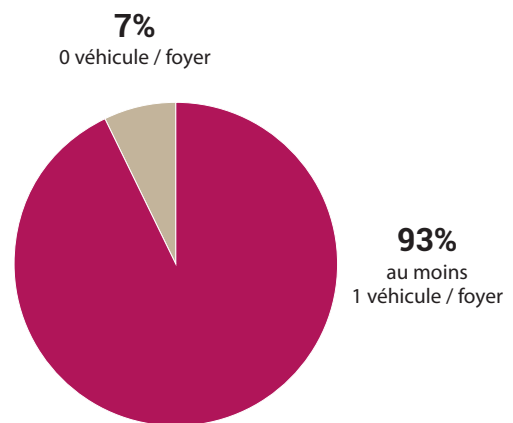
Nos logements



74 % de notre parc de logement a été construit avant 1990. **Il est ancien et énergivore.**

AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE NOS LOGEMENTS EST UN ENJEU DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

Nos déplacements



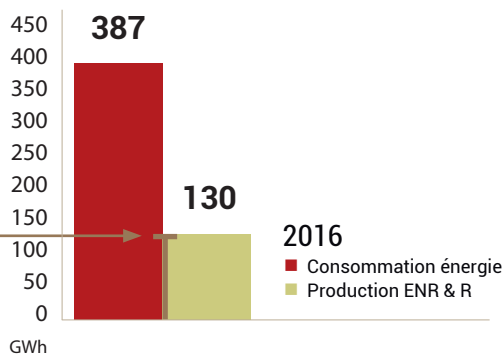
Le taux de motorisation des ménages de COTELUB est très élevé : 93% possèdent au moins une voiture. En moyenne en France, 84% des ménages ont au moins 1 voiture. En Provence Alpes Côte d'Azur, ce chiffre est de 81,3%.

TROUVER DES ALTERNATIVES À L'USAGE DE LA VOITURE INDIVIDUELLE ET UTILISER DES VÉHICULES MOINS POLLUANTS SONT DES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

Pouvons-nous réduire nos consommations d'énergie ?
 Il est envisageable d'économiser 27% de l'énergie que nous consommons annuellement, d'ici 2030.

La transition énergétique c'est réduire nos consommations d'énergie.

Combien et quel type d'énergies renouvelables produisons-nous ?
 130 GWh de chaleur et d'électricité renouvelables sont produites sur le territoire.



Taux indépendance énergétique : 34%

La production d'énergie renouvelable du territoire représente 24% de sa consommation énergétique. C'est plus que la moyenne nationale. (15%)

Pouvons-nous produire plus d'énergies renouvelables ?
 Notre territoire dispose d'un potentiel brut maximum de production de 615 GWh d'énergies renouvelables, soit 5 fois plus que ce que nous produisons en 2016.

La transition énergétique c'est augmenter notre production d'énergies renouvelables.



L'électricité photovoltaïque en toiture (habitations, bâtiments secteurs tertiaires et agricoles) représente le principal gisement de production d'énergie renouvelable de notre territoire.

LE DIAGNOSTIC

Empreinte carbone du territoire

Combien et quel type de gaz à effet de serre émettons-nous ?

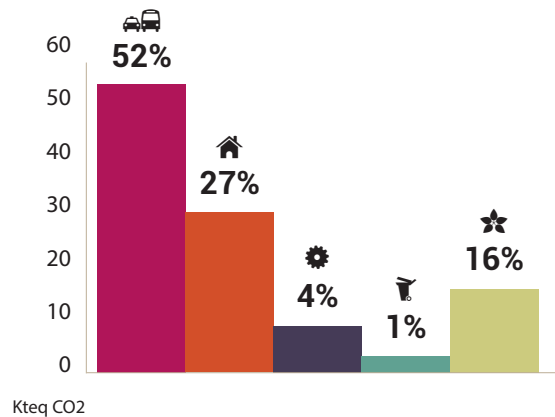
91 kilotonnes équivalent dioxyde de carbone (kteq CO₂) soit 0,3 % de ce qui est émis en Provence-Alpes-Côte d'Azur. *Source Base de données CIGALE-ATMO SUD*

Emissions de gaz à effet de serre par secteur d'activité

Source base de données CIGALE

-  Transport routier
-  Résidentiel
-  Tertiaire
-  Indus. / déchet
-  Agri / Sylviculture

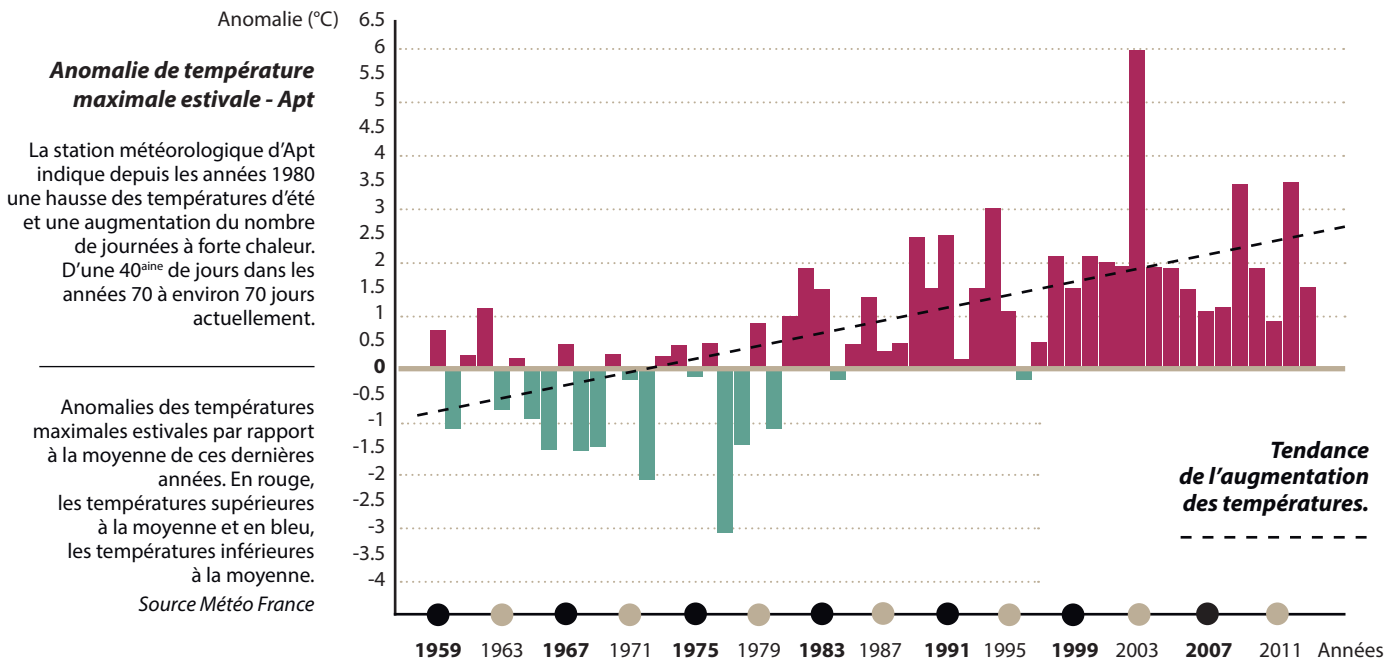
La majorité des gaz à effet de serre du territoire sont émis par le **transport routier (52 %)** et le **chauffage des logements (27 %)**. Le principal gaz à effet de serre émis, le **dioxyde de carbone**, est lié à la combustion des énergies fossiles.



La transition énergétique c'est réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Pourquoi faut-il réduire nos émissions de gaz à effet de serre ?

Sans politique climatique, il est prévu que les températures moyennes annuelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur augmentent de + 1 à + 2 degrés d'ici 2050 et de + 4 à + 5 degrés à l'horizon 2100.

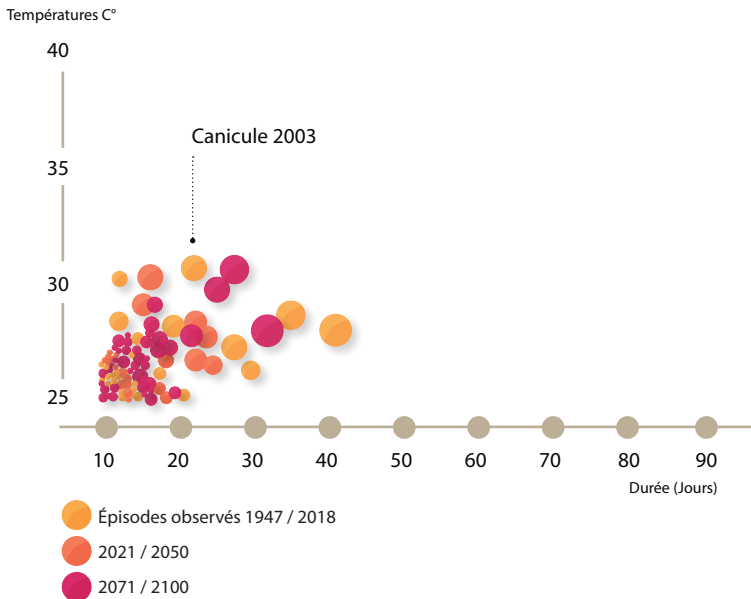




Le changement climatique (hausse des températures, augmentation de la sécheresse ...) est déjà observable et, à terme, risque d'impacter directement les activités et la qualité de vie dans notre territoire.

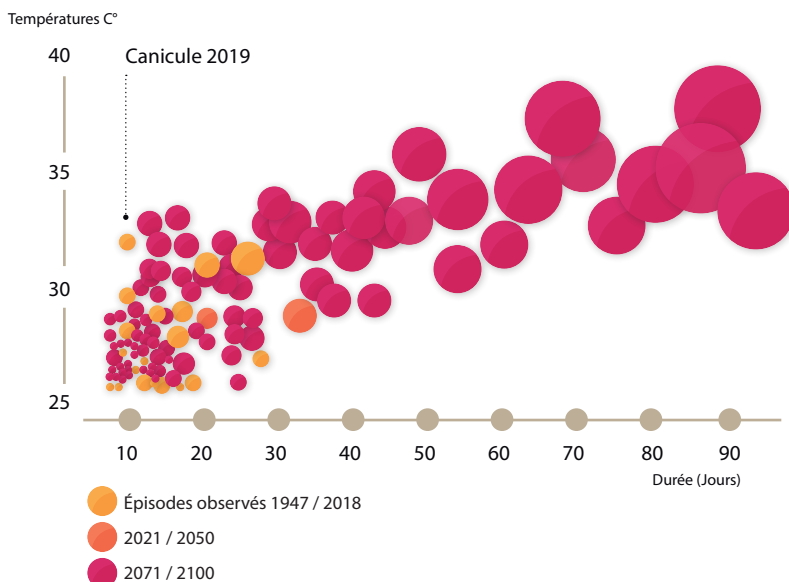
VAGUES DE CHALEUR EN FRANCE

Scénario le plus optimiste : d'après nos relevés : Neutralité carbone mondiale en 2050. Réchauffement planétaire maintenu en dessous de +2° C d'ici 2100.

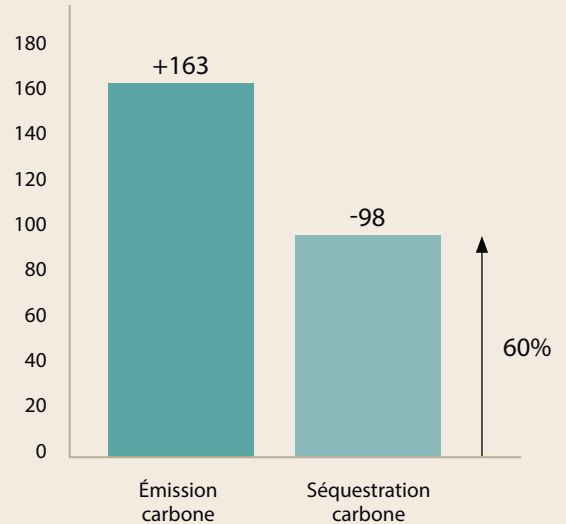


VAGUES DE CHALEUR EN FRANCE

Scénario le plus pessimiste : augmentation des concentrations de gaz à effet de serre au rythme actuel. Réchauffement planétaire serait de +5°C à l'horizon 2100.



Il est devenu nécessaire de s'adapter au changement climatique



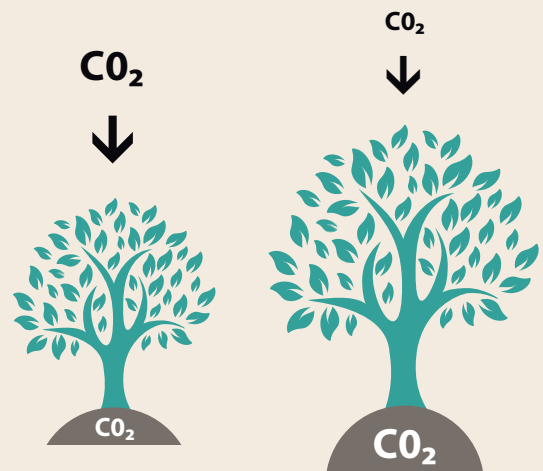
Flux annuels d'émissions et d'absorption des gaz à effet de serre par le territoire.

Sources : base de données CIGALE et outil ALDO, ADEME.



Le territoire séquestre-t-il des gaz à effet de serre ?

47 kilotonnes équivalent dioxyde de carbone (kteq CO₂) sont séquestrées par notre territoire soit 51 % de ce que nous émettons.



Absorption du CO₂
La séquestration carbone par les écosystèmes terrestres.

LA STRATÉGIE

Les objectifs stratégiques à l'horizon 2030

Pour atteindre les objectifs nationaux, régionaux et territoriaux, le PCAET de COTELUB décline en 6 objectifs sa stratégie pour la période 2020 – 2030 en visant la neutralité carbone à l'horizon 2045.

#1



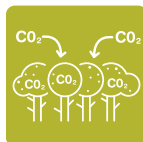
Réduire les consommations d'énergie et améliorer la qualité de l'air.

#2



Produire et utiliser des énergies renouvelables et de récupération.

#3



Séquestrer le carbone.

#4



Favoriser l'économie circulaire.

#5



S'adapter au changement climatique.

#6



Agir ensemble sur le territoire.

Le plan d'action a été co-construit avec de nombreux acteurs, des entreprises, la société civile, des associations et les habitants du territoire.

6 Objectifs stratégiques

27 Actions

Les objectifs permettent au territoire de COTELUB de devenir territoire à « **ÉNERGIE POSITIVE** » à l'horizon 2050 c'est-à-dire de produire autant d'énergie qu'il en consommera.

Atténuation

4 axes sont dédiés à **la réduction des gaz à effet de serre** par des actions dans les secteurs de l'habitat, la mobilité, les déchets, l'urbanisme, l'alimentation, l'agriculture, l'industrie et le tertiaire, l'exemplarité des collectivités et le développement des énergies renouvelables.

Adaptation

1 axe est dédié à **l'adaptation au changement climatique**.

Participation

1 axe est dédié à **la mobilisation de tous pour tous**. Habitants, entreprises, associations et partenaires institutionnels car l'action de tous, au quotidien est nécessaire !

Exemples de domaines d'actions

■ Bâtiment

Patrimoine public
Patrimoine privé
Logements

■ Industrie, tertiaire, déchets

Maîtrise de l'énergie
Zéro déchet plastique
Gestion environnementale

■ Mobilité

Vélo
Co-voiturage
Intermodalité

■ Alimentation, agriculture

Circuits courts et locaux
Agriculture biologique
Plan alimentaire territorial

■ Énergies renouvelables

Photovoltaïques
Thermiques
Biogaz

■ Patrimoine naturel

Espaces protégés
Forêts
Biodiversité

LE PLAN D' ACTIONS

27 actions · Plus de 40 projets d'ici 2030 !

#1

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR.

Objectifs 2030

- 27% de consommations d'énergies
- 36% d'émissions de gaz à effet de serre
- 48% d'émissions de polluants atmosphériques

RÉNOVER LES LOGEMENTS PRIVÉS

1

Mettre en place un seul service d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat sur le territoire.

Structurer une offre de conseil aux ménages et au petit tertiaire pour leurs travaux d'isolation, le changement du chauffage ou de la climatisation par exemple (montage de dossier, obtention d'aides financières).

2

Garantir la qualité des travaux de rénovation énergétique Reconnus Garant de l'Environnement (RGE).

Inciter les entreprises à obtenir le label « RGE » attestant d'une prise en compte avancée des critères environnementaux dans la réalisation des travaux et dans la performance énergétique globale avant, pendant et après les travaux.

3

Identifier et accompagner les ménages en situation de précarité énergétique.

Recenser les ménages ayant des difficultés financières en raison de leurs dépenses énergétiques trop élevées et leur fournir conseils, aides et accompagnements.

DISPOSER D'UN PATRIMOINE PUBLIC EXEMPLAIRE

4

Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics existants.

Réaliser des audits énergétiques des bâtiments de COTELUB et des travaux et modifications afin d'en réduire les dépenses énergétiques.

5

Réduire les consommations de l'éclairage public.

Rénover les ampoules des lampadaires municipaux en remplaçant les ampoules halogènes ou néon par des LED.

6

MAITRISER L'ÉNERGIE DANS LES ENTREPRISES

Sensibiliser les entreprises industrielles et du tertiaire à la maîtrise de l'énergie et à la gestion environnementale. (1)

7

Réduire les consommations d'énergie et optimiser l'usage des pesticides dans l'agriculture.

Accompagner les agriculteurs dans leurs pratiques afin de diminuer la pollution de l'air et leurs consommations énergétiques.

(1) Les entreprises et la sobriété énergétique.

Au travers de son action n°6 « Sensibiliser les entreprises industrielles et du tertiaire à la maîtrise de l'énergie et à la gestion environnementale », la Communauté Territoriale Sud Luberon souhaite mobiliser les entreprises, les commerces et les artisans du territoire afin de les accompagner à réduire leurs consommations d'énergies.

Ce travail est notamment mené en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat régionale (CMAR-PACA).

Cette action doit permettre de toucher près de 20 000 m² de bâtiments par an sur des actions de sobriété et efficacité énergétique.

FAVORISER LA MOBILITÉ ALTERNATIVE À L'AUTOSOLISME



(2) Luberon Labo Vélo

Au travers de son action n°9 « Favoriser l'usage du vélo et la marche à pied », la Communauté Territoriale Sud Luberon souhaite promouvoir la pratique utilitaire du vélo (*trajets domicile-travail*).

Ce travail est mené en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL) et les communes dans le cadre du projet « Luberon Labo Vélo ».

Cette action doit contribuer à sensibiliser près de 600 personnes par an à adopter des pratiques de mobilités alternatives.



8

Développer l'offre de transports en commun, l'intermodalité et le covoiturage.

Travailler sur le développement des mobilités alternatives à la voiture.

9

Favoriser l'usage du vélo et de la marche à pied. (2)

10

Mettre à disposition un parc de vélos à assistance électrique.

Structurer une offre de location ou de vente de vélos à assistance électrique sur le territoire.



11

Développer de nouvelles énergies pour les transports.

Accélérer la transition énergétique dans les transports en développant le réseau de bornes de recharge pour véhicules et vélos électriques, l'extension de la station GNV et anticiper l'arrivée de nouvelles énergies comme l'hydrogène.

12

Promouvoir la mobilité durable auprès des salariés.

Sensibiliser et accompagner les entreprises à inciter les salariés à se rendre à leur lieu de travail autrement que seul dans une voiture.

13

FAVORISER DES AMÉNAGEMENTS ET DES CONSTRUCTIONS DURABLES

Intégrer les enjeux du PCAET dans la politique d'aménagement du territoire.

Ce guide, à destination des communes doit servir à prendre en compte les objectifs de transition énergétique du PCAET pour les intégrer dans les documents d'urbanisme.

#2 PRODUIRE ET UTILISER DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

Objectifs 2030

Multiplier par 2 la production d'énergies renouvelables par rapport à 2016, dont 60% grâce au solaire photovoltaïque.



⁽³⁾ Développement du photovoltaïque.

Au travers de son action n°14 « *Développer la production et la consommation d'électricité photovoltaïque par les entreprises, les collectivités territoriales et les particuliers* », la Communauté Territoriale Sud Luberon souhaite développer des partenariats afin de massifier l'installation de toitures photovoltaïques sur le territoire.

Ce travail est notamment mené en partenariat avec les Centrales Villageoises du Pays d'Aigues.

Cela correspond à une augmentation de 30% de la production d'énergie photovoltaïque par rapport à 2017 pour le Sud Luberon.

14

DÉVELOPPER LE PHOTOVOLTAÏQUE

Développer la production et la consommation d'électricité photovoltaïque par les entreprises, les collectivités territoriales et les particuliers.⁽³⁾

15

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES

Déployer un contrat de développement des énergies renouvelables thermiques.

S'engager dans un projet visant à développer les énergies renouvelables thermiques (*géothermie, réseau de chaleur, etc.*) aux côtés du Parc du Luberon et du Syndicat d'Énergie Vauclusien.

16

DÉVELOPPER LA MÉTHANISATION

Étudier la faisabilité d'une usine de méthanisation.

Réaliser une étude d'opportunité concernant l'intégration de COTELUB à un projet de méthanisation local, en partenariat avec la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon.

#3 | SÉQUESTRE LE CARBONE

Objectifs 2030

Multiplier par 2 le stockage carbone dans le sol et la biomasse par rapport à 2016.

DÉVELOPPER LES PRATIQUES AGRICOLES SÉQUESTRANTES

17

Développer l'agroécologie et le stockage du carbone.

Mettre en place des actions de sensibilisation et des formations pour accompagner les agriculteurs dans des pratiques agricoles favorables à la biodiversité et au stockage du carbone dans le sol.

CONFORTER LA SÉQUESTRATION PAR LES FORÊTS ET LES MATÉRIAUX

18

Optimiser la gestion de la forêt et développer l'usage des matériaux biosourcés. (4)



(4) Charte forestière du territoire

Au travers de son action n°18 « *Optimiser la gestion de la forêt et développer l'usage des matériaux biosourcés* », la Communauté Territoriale Sud Luberon souhaite soutenir la gestion durable de la forêt grâce à la charte forestière du territoire, portée par le Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL). La paille de riz, la laine de bois ou tout simplement le bois sont des matériaux *biosourcés*.

Cette action vise notamment à :

- Soutenir la filière bois d'œuvre locale ;
- Soutenir le développement des entreprises de transformation locales ;
- Promouvoir l'utilisation du bois local auprès des utilisateurs.

#4

FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Ambition 2030

Soutenir la création de circuits courts et la valorisation optimale des déchets.

RENFORCER L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

19

Développer les actions autour du Plan alimentaire territorial.

Renforcer l'autonomie alimentaire du territoire et d'œuvrer pour la relocalisation d'une alimentation durable grâce au soutien des circuits courts, à la lutte contre le gaspillage alimentaire ou la promotion du bio à la cantine.

PRÉVENIR ET GÉRER LES DÉCHETS

20

Faire évoluer la politique territoriale de gestion des déchets vers la prévention. (5)

(5) Zéro déchet plastique

Au travers de son action n°20 « *Faire évoluer la politique territoriale de gestion des déchets vers la prévention* », la Communauté Territoriale Sud Luberon souhaite agir sur la réduction des déchets à la source sur le territoire via la signature d'une charte « zéro déchet plastique ».

Ce travail est mené en partenariat avec l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE).

Cette action vise à construire un plan d'actions spécifiques sur la prévention des déchets plastiques.



#5

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Objectifs 2030

Valoriser les patrimoines naturels et culturels du territoire.



21

ADAPTER L'AGRICULTURE

Adapter les productions agricoles et optimiser leurs besoins en irrigation.

Recenser les initiatives pertinentes sur le territoire conduisant à des adaptations de l'agriculture en vue des changements climatiques à venir et diffuser ces pratiques pour accompagner les agriculteurs dans ces démarches.

22

ADAPTER LA GESTION FORESTIÈRE

Développer la gestion forestière et la labellisation « *Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC)* » ⁽⁶⁾

⁽⁶⁾ La labellisation PEFC

Au travers de son action n° 22. « *Développer la gestion forestière et la labellisation - Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC)* », la Communauté Territoriale Sud Luberon souhaite amplifier et soutenir la labellisation des forêts communales du territoire à titre d'exemplarité afin d'associer l'ensemble des propriétaires forestiers privés, majoritaires dans le Luberon.

Ce travail est conduit en collaboration avec l'ensemble des communes et l'Office National des Forêts (ONF).

Cette action est déjà lancée et vise à labelliser l'ensemble des forêts communales et privées.

23

FAIRE ÉVOLUER LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES

Encourager les initiatives locales en faveur d'un tourisme durable.

Renforcer l'attractivité de notre territoire, développer les mobilités décarbonées et les bonnes pratiques (*écolabels, sensibilisation des acteurs et des touristes*).

24

AMÉNAGER LES ESPACES URBANISÉS

Végétaliser les espaces urbanisés.

Promouvoir les projets publics exemplaires en matière d'urbanisme durable et diffuser des outils de sensibilisation auprès des acteurs et des habitants concernant la place du végétal dans les villes et villages.

#6 | AGIR ENSEMBLE / MOBILISATION

Ambition 2030

Poursuivre les démarches de co-constructions et de sensibilisation amorcées.

Sensibiliser l'ensemble de la population du territoire.

COMMUNIQUER LARGEMENT

25

Élaborer une stratégie de communication autour de la transition énergétique et écologique.

Mettre en œuvre une dynamique à l'échelle du territoire du Luberon concernant la valorisation des actions menées, le retour d'expérience, la sensibilisation de la population (*grand public, associations, entreprises*) et recenser les collectifs et associations qui œuvrent déjà sur le territoire afin de coordonner la communication.



(7) Les défis citoyens.

Au travers de son action n°26 « *Accompagner les citoyens vers des comportements éco-responsables* », COTELUB souhaite amplifier l'accompagnement et la sensibilisation des ménages.

Ce travail est élaboré avec des associations et collectifs locaux.

Cette action vise à sensibiliser une centaine de foyers par an afin d'étendre la possibilité de diffuser les comportements éco-responsables (*foyer à alimentation positive, famille à énergie positive*).



ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT

26

Accompagner les citoyens vers des comportements éco-responsables. (7)

CO-CONSTRUIRE AVEC LES CITOYENS

27

Créer et animer un club citoyen.

Constituer un club citoyen qui contribue au renforcement de la démocratie participative autour de la transition énergétique et écologique en suivant l'évolution du PCAET et en partageant des avis motivés aux décideurs.

QUELQUES REPÈRES

Pour comprendre

À quoi correspond 1 tonne de CO₂

- 1 AN DE CHAUFFAGE AU GAZ
- 45 KG DE VIANDE DE BŒUF
- 5 TONNES DE FRUITS FRAIS LOCAUX
- 10 000 KM EN VOITURE
- 20 SMARTPHONES

Ce que représente 1 kWh

Dans le salon

Avec 1 kWh, on peut regarder la TV entre 3 et 5 h selon la taille et la technologie de son téléviseur. On peut aussi laisser son lecteur DVD ou son décodeur en marche pendant une semaine. Par contre, on ne peut jouer qu'une journée avec sa console de jeux...

Dans la cuisine

Avec 1 kWh, on peut faire fonctionner son réfrigérateur combiné pendant une journée et son congélateur de 200 litres pendant 2 jours. On peut aussi cuire un poulet au four et faire fonctionner une plaque vitrocéramique ou un four à micro-ondes pendant 1h.

Dans la salle de bain

Avec 1 kWh, on ne fait pas grand-chose dans la salle de bain ! Il faut 2 kWh pour prendre une douche et 4 kWh pour prendre un bain.

En voiture

Avec 1 kWh, on peut parcourir 2 km avec une citadine électrique.

kWh

CO₂

Les émissions annuelles de CO₂ sont passées de 200 millions de tonnes en 1850 à 31,7 milliards de tonnes en 2012 soit multiplication par 160.

La déforestation due aux activités humaines, est responsable d'environ 10 milliards de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre.

Éclairages

Avec 1 kWh, on peut s'éclairer entre une journée et une journée et demie. Cela dépend si l'on habite en maison ou en appartement. Il faut bien veiller au choix des luminaires car avec 1 kWh, on fait fonctionner une lampe à halogène pendant seulement 2h alors qu'on peut s'éclairer pendant 7h avec 7 lampes basse consommation !

Confort thermique

Avec 1 kWh, on peut améliorer le confort thermique de son logement en se chauffant entre 45 minutes et 1h l'hiver ou en climatisant son foyer pendant à peu près 6h l'été.

Au bureau

Avec 1 kWh, on peut travailler une demi-journée avec un ordinateur fixe contre une journée et demie avec un ordinateur portable.

Les énergies fossiles, charbon, pétrole et gaz, représentent plus de 80 % des sources d'énergie utilisées sur Terre. Et nous utilisons moins de 3 % de l'énergie que le soleil nous envoie gratuitement chaque jour.

Sources : Edf - ADEME

L'AGENDA

Le projet suit son cours...

Consultation publique
du 16 novembre au 16 décembre 2020

Étape qui entre dans le cadre réglementaire de validation du PCAET. Elle est donc obligatoire et intervient à la suite de l'élaboration.

Adoption du PCAET
Janvier 2021

Pour une période de 6 ans.

Forum d'engagement
1^{er} semestre 2021

Le Forum d'engagement est l'évènement partenarial majeur du début de l'année 2021. Il est prévu à cette occasion d'organiser un temps convivial avec l'ensemble des acteurs du territoire engagés dans la Transition Énergétique aux côtés de la Communauté territoriale Sud Luberon. Ce forum sera le lieu de la signature des conventions multi-partenariales pour atteindre les objectifs de réduction des consommations d'énergie et de production d'énergie renouvelable.

Mise en œuvre des actions
2020 / 2023

Première phase de déploiement des projets.

Évaluation du PCAET
2023

L'évaluation permet de mesurer les effets des projets entrepris. L'enjeu est d'atteindre les objectifs de réduction de gaz à effet de serre, de production d'énergies renouvelables et de stockage du carbone.

Mise en œuvre des actions
2023 / 2026

Deuxième phase de déploiement des projets, dépendant de l'évaluation.

Révision du PCAET
2026

La révision permet de mettre à jour le PCAET au bout de sa durée de validité qui est de 6 ans.

Consultation publique
2^{ème} semestre 2026

Étape réglementaire.

Janvier 2027

Adoption du prochain PCAET

TEMPS FORTS

Réunion publique et ateliers



PARTENAIRES

Acteurs à nos côtés

- Agence de la Transition Écologique (ADEME)
- Agence Locale de Transition Énergétique
- Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement
- AIL Cucuron
- Association CASPERE
- Association J'ANSOUIIS
- Bio de Provence
- Communauté de communes Pays Apt Luberon (CCPAL)
- Conseil Architectural d'Urbanisme et d'Environnement du Vaucluse
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse
- Département du Vaucluse
- Centrales Villageoises du Pays d'Aigues
- Centre social l'Aiguier (la Tour d'Aigues)
- Chambre d'Agriculture du Vaucluse
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat Vaucluse
- Collectif le FIL
- Compagnons Bâisseurs
- Communes Forestières
- Collectif Transition en Pays d'Apt
- Conseil de développement du Pays d'Apt
- COTELUB
- Centre Régional de la Propriété Forestière
- Direction Départementale des Territoires du Vaucluse
- ENEDIS
- Énergie Partagée
- GRDF
- Initiative Sud Luberon
- Parc Naturel Régional du Luberon
- Syndicat d'Énergie Vauclusien
- SOS Durance Vivante
- Sud Luberon Zéro Déchet

FOCUS

La concertation : Une démarche co-construite

4 temps forts

Au cours de l'élaboration, quatre temps de concertation ont permis de recueillir les avis et besoins des habitants du territoire, enrichissant ainsi les réflexions et le contenu du plan d'actions.



1

Le questionnaire aux élus

Distribué à l'ensemble des élus communaux et intercommunaux du territoire, ce questionnaire a donné l'occasion aux élus d'exprimer leurs sensibilités sur les enjeux environnementaux pour leur territoire et de formuler leurs idées d'actions en faveur de la transition énergétique.

Les résultats de ce questionnaire sont présentés en annexe du plan d'actions complet.

2

Le questionnaire aux habitants

Diffusé en ligne, ce questionnaire a permis de recueillir les attentes, avis, besoins et idées des habitants du territoire pour lutter contre les dérèglements climatiques et pour développer les énergies renouvelables localement.

Les résultats de ce questionnaire sont présentés en annexe du plan d'actions complet.



3

La réunion publique

L'objectif de cette réunion de concertation citoyenne était double et son organisation s'est faite en deux temps :

Informé de la démarche PCAET et présenter le profil climat-air-énergie du territoire ainsi que la stratégie de transition énergétique choisie par les élus.

Recueillir les idées et propositions des habitants lors d'un atelier collectif pour : se loger, se déplacer et consommer.

Le compte-rendu de la réunion publique ainsi que les propositions sont présentés en annexe du plan d'actions.

4

Les 6 ateliers de co-construction

Après avoir compilé tous les éléments issus des trois précédents temps de concertation, des ateliers de co-construction des actions ont été organisés sur les thèmes suivants : Agriculture & forêts · Adaptation au changement climatique · Mobilité · Patrimoine public · Entreprises · Rénovation & habitat.

Une centaine de personnes ont participé aux six ateliers.

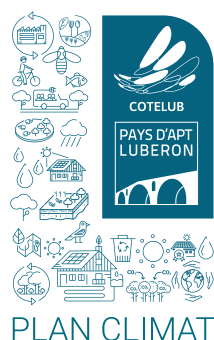
FOCUS

La mutualisation : Une collaboration inédite

En 2017, la Communauté Territoriale Sud Luberon et la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon ont décidé de s'associer en signant une convention de partenariat pour élaborer conjointement leur PCAET respectif. Cette démarche est originale et peu courante !

ELLE A ÉTÉ MOTIVÉE PAR :

- La convergence d'enjeux environnementaux et climatiques partagés à l'échelle du Luberon.
- La pertinence de travailler à une échelle supra-communautaire.
- La possibilité de faire des économies d'échelle.



Pour répondre à l'obligation de réaliser un PCAET sur chaque EPCI, un chargé de mission mutualisé a été recruté et travaille à mi-temps sur chaque collectivité pour conduire l'élaboration des deux PCAET.

Suite à l'arrêt du projet de PCAET en décembre 2019 au sein de chaque Communauté de communes, la mutualisation entre la Communauté Territoriale Sud Luberon et la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon se poursuit, notamment dans la mise en œuvre de près de la moitié des fiches actions et de l'animation du PCAET, l'autre moitié étant pilotée par chaque Communauté de communes.

Ils nous accompagnent



Cabinet de conseil
et de formation.

Le cabinet accompagne les collectivités territoriales dans leurs politiques Climat-Air-Énergie. Implanté à Paris et dans le Vaucluse (Carpentras), il travaille essentiellement dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires dont il assure la coordination.

En tant qu'Assistant à maîtrise d'ouvrages, **IN VIVO** est l'interlocuteur principal des 2 intercommunalités.



Initiative pour le
Développement Durable
Ingénierie et Organisation.

Entreprise de conseil et d'ingénierie en développement durable, **INDIGGO** imagine des solutions innovantes pour répondre aux nouveaux enjeux rencontrés par les collectivités locales en matière de développement durable en mettant en œuvre une approche globale et transversale.



Entreprise associative, **SOLAGRO** développe des méthodes pratiques et techniques qui participent à une gestion durable, économe et solidaire des ressources naturelles.

La structure est compétente en matière de diagnostics territoriaux et de prospective.

LEXIQUE

Mettons-nous d'accord sur les termes

Adaptation & Atténuation

L'**atténuation** consiste à réduire, par des processus naturels ou des moyens technologiques, nos émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, et à stocker du carbone afin de limiter l'effet de serre d'origine anthropique.

L'**adaptation** concerne la réduction des risques et des impacts des effets néfastes du changement climatique (canicules, inondations, sécheresse, etc.). Comme dans le cadre de l'atténuation, l'adaptation peut s'appuyer sur le fonctionnement des milieux naturels ou sur des solutions techniques ou technologiques.

Biosourcé

Se dit d'un produit ou d'un matériau entièrement ou partiellement fabriqué à partir de matières d'origine biologique ; issu de la biomasse d'origine animale ou végétale. À titre d'exemple, la paille de riz ou la laine de bois sont des matériaux *biosourcés*.



Concertation & consultation

On distingue traditionnellement 5 niveaux d'implication dans un projet. Du plus faible au plus fort : l'information, la consultation, la concertation, la co-construction et la co-décision.

La **consultation** consiste à recueillir les avis et opinions.

La **concertation** vise à ce qu'un accord (décision collective) émerge entre un groupe de personnes et un autre afin de préparer une prise de décision. *La concertation est plus inclusive que la consultation.*

Économie circulaire

L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets. Il s'agit de passer d'une société du tout jetable à un modèle économique circulaire (*comme le recyclage des déchets*).



Énergies renouvelables et de récupération (ENR&R)

Les **énergies renouvelables** sont liées aux éléments naturels renouvelables : l'eau, le vent, le soleil, la chaleur de la terre...). On peut citer l'hydro-électricité, l'énergie éolienne, le solaire photovoltaïque, le solaire thermique, la biomasse (bois-énergie), la géothermie et la production de biogaz par méthanisation (processus de fermentation de la matière organique pour créer du gaz).

Les **énergies de récupération** ou « énergie fatale » sont issues de processus industriels générant une énergie qui peut prendre plusieurs formes : chaleur, froid, gaz ou électricité. Il s'agit d'une énergie produite de toute façon (une fonderie produit de la chaleur pour faire fondre le métal, mais toute la chaleur n'est pas utilisée et une partie est « perdue »). *Cette énergie peut être utilisée pour un autre usage sans demander une source de production supplémentaire, c'est pour cela que l'on parle de récupération.*



EPCI

Un Établissement Public de Coopération Intercommunale est une structure administrative française regroupant plusieurs communes afin d'exercer certaines de leurs compétences en commun. Les Communautés de communes sont des EPCI.

GES & effet de serre

L'effet de serre est un processus naturel sans lequel il ferait -18°C en moyenne à la surface de la Terre, plutôt qu'environ 15°C actuellement. Les gaz à effet de serre (GES) sont des gaz contenus dans l'atmosphère et qui contribuent de manière anormalement élevée à cet « **effet de serre** » comparable à ce qui se produit dans une serre agricole par exemple. Le plus connu des gaz à effet de serre est le dioxyde de carbone (CO₂), on peut citer aussi le méthane (CH₄).

GWh

Le Wattheure (Wh) est une unité de mesure de l'énergie. 1000 Wh sont notés 1 kWh (un kilowattheure), 1000 kWh sont notés 1MWh (un mégawattheure) et 1000 MWh sont notés 1GWh (un gigawattheure). Un ménage consomme en moyenne 4500 kWh d'électricité par an (2019).

Intermodalité

L'intermodalité est l'utilisation de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement.

LEXIQUE

Mettons-nous d'accord sur les termes

kTeq & eqCO₂

Il s'agit d'une unité de mesure de la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

kTeq signifie kilotonne équivalentes // eqCO₂ signifie équivalent CO₂. 1 kilotonne c'est 1 million de kilogramme. Tous les gaz à effet de serre n'ont pas le même impact. Le dioxyde de carbone est la référence et a donc une valeur relative de 1. Par exemple, le méthane (CH₄) est 25 fois plus puissant que le dioxyde de carbone (CO₂) en terme d'effet de serre. On peut donc dire qu'une molécule de méthane équivaut à 25 molécules de dioxyde de carbone, autrement dit : 1 CH₄ = 25 eqCO₂.

LED diode électroluminescente

Une LED est un dispositif capable d'émettre de la lumière en consommant très peu d'énergie.

Neutralité carbone

Désigne le moment où l'ensemble du carbone (désigné par l'élément chimique « C » dans le CO₂ ou le CH₄ par exemple) émis dans l'atmosphère est totalement absorbé par les sols, la biomasse ou les océans.

Il existe plusieurs manières d'atteindre la neutralité carbone au niveau du territoire. Le principal levier d'action utilisé dans le PCAET est celui de l'énergie puisque la consommation d'énergies émet beaucoup de gaz contenant du carbone = gaz à effet de serre.

PEFC

Le **Programme de reconnaissance des certifications forestières** est une certification forestière privée qui promeut la gestion durable des forêts. PEFC est le premier système de certification forestière en termes de surfaces forestières certifiées et la première source de bois certifié au monde.



Programme SEDEL

Depuis 2009, le Parc naturel régional du Luberon met à la disposition des communes et intercommunalités adhérentes à SEDEL une équipe technique spécialisée dans l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et de l'éclairage public.

SNCB

Stratégie Nationale Bas Carbone. C'est la feuille de route de la France pour lutter contre le changement climatique. Elle donne des orientations pour mettre en œuvre, dans tous les secteurs d'activité, la transition vers une économie bas-carbone, circulaire et durable.

Solaire & photovoltaïque

Ce sont deux façons d'utiliser l'énergie issue du rayonnement du soleil grâce à des panneaux.

Les panneaux solaires sont thermiques, c'est-à-dire qu'ils emmagasinent de l'énergie sous forme de chaleur via par exemple un fluide que l'on dit caloporteur (capable de transporter des calories équivalentes à de l'énergie).

Les panneaux photovoltaïques à l'inverse sont constitués de petites cellules de cristaux qui transforment le rayonnement solaire en électricité.



SRADDET

Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires est porté par la Région. Ce document de planification organise la stratégie régionale pour l'avenir des territoires (logement, mobilité, agriculture, aménagement, nouvelles technologies...) à moyen et long terme (2030 et 2050).

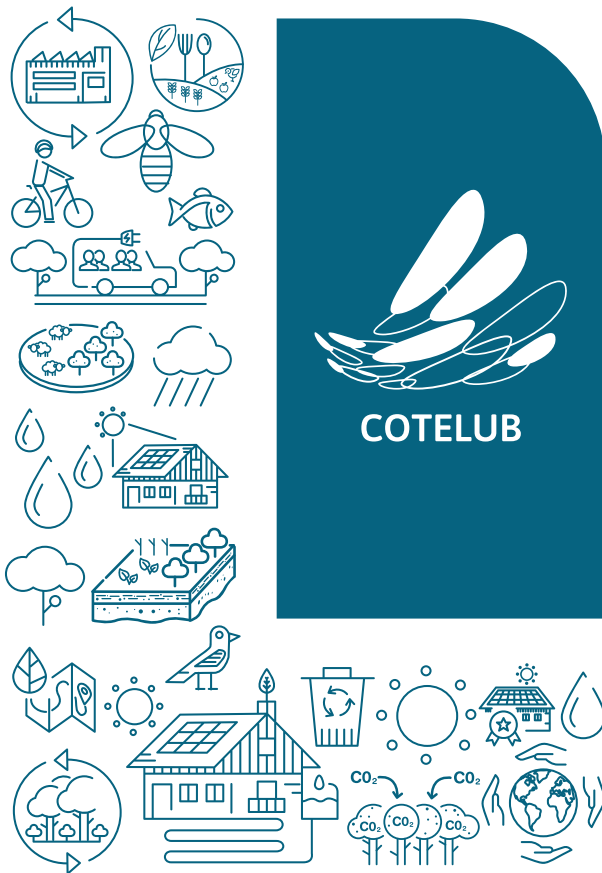
Stockage/séquestration carbone

Les arbres, les prairies et les sols ont la capacité de stocker naturellement le CO₂ présent dans l'atmosphère. C'est pourquoi, on les appelle « **puits de carbone** ».

Territoire à énergie positive

Se dit d'un territoire ayant réussi sa transition énergétique, c'est-à-dire que l'ensemble de l'énergie produite sur le territoire dépasse ses consommations d'énergie.

Il y a deux façons complémentaires d'atteindre cet objectif : **réduire les consommations d'énergie et produire des énergies renouvelables.**



PLAN CLIMAT

CONTACT & INFO
plan.climat@cotelub.fr
www.cotelub.fr

Partenaires d'élaboration



Partenaires financeurs

